

En effet, soit que de Monts—qui d'ailleurs ne songeait nullement à fonder une ville—eût mis trop de précipitation dans le choix des colons qu'il destinait à l'établissement de Québec; soit que Champlain emporté par son zèle et son ardeur au travail les eût réellement surmenés, toujours est-il qu'il se forma parmi eux une conspiration qui avait pour but de se débarrasser de leur chef, de faire main basse sur les marchandises et autres objets les plus précieux, et de gagner ensuite Tadoussac où, de gré ou bien de force, il se serait fait conduire aux Indes sur quelque navire basquo ou espagnol.

Suivant Lescarbot, leur mécontentement avait eu pour prétexte le trop grand travail auquel Champlain les assujétissait et la petite quantité de nourriture qu'ils recevaient en retour,

Il n'y avait plus que quatre jours pour que la conspiration éclatât, lorsqu'un des complices, Antoine Nantel, cédant sans doute à la crainte ou à ses justes remords, s'en vint tout dévoiler à Champlain qui fit aussitôt arrêter et mettre aux fers le chef du complot, un certain normand, du nom de Jean Duval et serrurier de son état. Deux autres conjurés des plus compromis et des plus dangereux furent également enchaînés et conduits à Tadoussac, sous bonne escorte, pour être remis entre les mains de Pontgravé qui—après avoir instruit leur procès—les renvoya en France où de Monts leur fit grâce.

Jean Duval jugé sommairement sur les lieux mêmes témoins de son crime, fut pendu haut et court. Cet acte de vigueur, dit M. l'abbé Ferland, calma l'effervescence des mécontents et les fit rentrer dans le devoir. Ils reconnurent leur faute et reçurent un généreux pardon. Ainsi se termina une conspiration qui faillit mettre la colonie naissante à deux doigts de sa perte, en attentant à la vie du seul homme capable par son intelligence et son énergie de faire réussir une entreprise pleine de difficultés. (1)

Mais cette exécution—la première qui ait eu lieu à Québec,—n'était que le premier acte d'un drame autrement lugubre.

L'hiver vint, et avec lui le terrible mal de terre. Des vingt-huit hommes qui composaient encore la recrue de Champlain, il en mourut une vingtaine, et ceux qui survécurent aux attaques de ce fléau, ne durent leur rétablissement qu'au retour du printemps, qui—par une grâce toute providentielle—arriva cette année d'assez bonne heure, car dès les premiers jours d'avril, la neige avait entièrement disparu.

..*

A peine le fleuve fut-il libre, que Champlain vit arriver à lui un parti de Hurons et d'Algonquins, qui s'en allaient en guerre contre les Iroquois et lui proposèrent de les accompagner.

Champlain qui ne voyait dans cette expédition qu'une occasion précieuse de mieux connaître le pays et "peut-être aussi le moyen d'humilier les Iroquois, et de parvenir ainsi par la suite à réunir toutes les nations du Canada dans notre alliance par une bonne paix"(2)—acquiesça malheureusement à leur demande et partit avec eux en simple volontaire suivi de deux Français.

(1) M. l'abbé Ferland, Liv. 11, ch. I, p. 144. Hist. du Can. Tom I.

(2) Charlevoix.

Il n'entre pas, dans le cadre étroit de ce récit, de raconter le marche de Champlain et de ses sauvages alliés. Qu'il nous suffise de dire qu'arrivés en vue de l'ennemi, de l'autre côté du rapide de la rivière des Iroquois qu'ils avaient remontée, Champlain se mit à leur tête, marchant une vingtaine de pas devant eux l'arquebuse haute et prêt à faire feu.

Dès que je vis les Iroquois sur le point de lancer leurs flèches, raconte-t-il lui-même, "je couchai en joue mon arquebuse où j'avais mis quatre balles, et visai droit à l'un des trois chefs ennemis: duquel coup il en tomba deux par terre et un de leurs compagnons fut blessé, qui quelque temps après en mourut. Les Iroquois furent fort étonnés que des hommes eussent été tués si promptement, bien qu'ils fussent couverts d'armes tissées de fil de coton et de bois, à l'épreuve de leurs flèches, ce qui leur donna une grande appréhension. Voyant leurs chefs morts, ils perdirent courage et prirent la fuite. J'en fis demeurer encore d'autres sur la place, et nos Sauvages en tuèrent aussi plusieurs. (1)

Après cette expédition, victorieuse il est vrai,—mais qui nous aliéna pendant plus d'un siècle la nation Iroquoise, et retarda considérablement les progrès et l'évangélisation de cette colonie,—Champlain qui voulait repasser en France, gagna Tadoussac "où il espérait trouver un navire, mais il n'y en avait point et il remonta à Québec. Pontgravé y arriva bientôt après lui, et ils s'embarquèrent ensemble, au mois de septembre 1609, laissant la colonie sous les ordres d'un brave homme nommé Pierre Chavin." Champlain fut fort bien reçu du Roy qu'il alla trouver à Fontainebleau, pour lui rendre compte de la situation dans laquelle il avait laissé la Colonie. (2)

Le bon roi "auquel il présenta une ceinture travaillée en poil de porc épic, écouta avec plaisir le récit de ses expéditions et des détails sur la situation de la Nouvelle-France. (3)

Mais cette réception toute gracieuse ne fit pas rendre à de Monts le privilège du monopole de la traite que les marchands basques, bretons, normands et autres, étaient parvenus de nouveau à faire révoquer.

Le retrait de ce privilège compromettait singulièrement l'avenir et l'existence même de Québec, car "il paraît que de Monts"—qui d'ailleurs demeurait bien tranquille et loin de tout danger dans son gouvernement du Pons—"ne tenait pas beaucoup à conserver le poste de Québec, quoiqu'il fut résolu, dit M. l'abbé Faillon, à continuer, comme simple particulier, la traite des pelleteries. Du moins Champlain, son lieutenant, fit proposer ce poste à Madame de Guercheville de la part de de Monts lui-même. "Je fis l'ouverture au Père Coton pour Madame de Guercheville, dit-il, si elle le voulait avoir pour trois mille six cents livres." Champlain alla même deux ou trois fois chez le Père Coton pour lui réitérer les propositions de de Monts, lui représentant les avantages que ce poste offrirait pour la conversion des Infidèles:" (4)

(1) Champlain.

(2) Charlevoix liv. IV p. 149

(3) M. l'abbé Ferland.

(4) M. l'abbé Faillon.

(A Continuer.)